Règles d'écart — 9 en vigueur, 4 proposées et chiffrées

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Rapprochement documentaire, jamais de notation de personne · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Une règle d'écart porte sur des documents, jamais sur une personne ni sur une entreprise. Elle se lit dans le dossier, se motive par une pièce et se conteste sur cette pièce** — et c'est ce qui la rend tenable devant l'entreprise concernée.

Ce que l'agent met sur la table à la place d'une note de risque — 214 écarts sur 3 600 déclarations, pièce à pièce

Ce qui est demandé	Produit tel quel ?	Ce qui est livré, et qui vaut mieux
Note de risque par entreprise	**Non**	**Le rapprochement documentaire dossier par dossier — 214 écarts remontés sur 3 600 déclarations**
Classement des déclarants	**Non**	**Les écarts classés par nature et par pièce, ce qui dit où porter l'effort documentaire**

Ce qui est demandé	Produit tel quel ?	Ce qui est livré, et qui vaut mieux
Prédiction de comportement	**Non**	**La chronologie reconstituée du dossier en cause, pièce à pièce et datée**
Décision de contrôler	**Non**	**Elle appartient à l'agent des douanes assermenté, qui la reçoit en minutes : dossier complet, pièces rapprochées, motivé et contestable**

Les 4 règles proposées, passées sur les douze derniers mois

Règle, telle qu'elle serait écrite	Écarts sur 12 mois	Confirmés après examen	Ce qu'elle attrape aussi
La devise de la facture n'est pas celle de la déclaration	**24**	**21**	Trois cas de facture émise dans une devise de facturation distincte, explicable en une ligne
Le poids net déclaré dépasse le poids brut du document de transport	**12**	**12**	**Rien — l'écart est arithmétique**
Un document annoncé dans la case des documents joints est absent du dossier	**22**	**19**	Trois documents déposés hors du dossier, retrouvés en une recherche
Aucun terme de la description de la marchandise ne recoupe le classement déclaré	**38**	**26**	**Douze descriptions simplement trop courtes — la règle la moins nette des quatre, et elle est signalée comme telle**
Total	**96**	**78 — 81 %**	**Le chiffre se lit avant la signature, pas après**

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Chaque règle est écrite en français, testée sur douze mois et remise avec ce qu'elle aurait produit. La mise en vigueur se signe : une règle validée par le service est une règle que l'entreprise peut discuter, **et c'est exactement ce qui la rend défendable.**

Ce que porte chaque écart remis à l'agent des douanes

Élément	Contenu
La règle appliquée	**Sa phrase exacte, et la date à laquelle le service l'a arrêtée**
Les deux lignes qui ne se recouvrent pas	**Déclaration et pièce, citées telles quelles**
La chronologie du dossier	**Dépôt, pièces chargées, échanges, dans l'ordre et datés**
Ce qui manque pour trancher	**Nommé, avec la demande à l'opérateur déjà rédigée**

> **214 écarts remontés cette année, et 0 entreprise notée. Un dossier s'éclaire par lui-même ; l'agent ne désigne personne** — et c'est précisément ce qui permet à la décision de l'agent assermenté d'être motivée et contestable.

À fixer par le service

Règles mises en vigueur parmi les 4 proposées, et date : _____

> **Demandez une démonstration avec vos propres documents**
> Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.
> https://bluelemonagent.ai/secteur-public/metiers/agent-ia-agent-douanes

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.